

Demande déposée le 20/08/2025		N° DP 063 214 25 00094
Par :	Monsieur DOUNIOL Romain	
Demeurant à :	120 impasse des sapinières 63730 LES MARTRES DE VEYRE	Surface de plancher créée : 16 m²
Sur un terrain sis à :	120 IMP DES SAPINIERES 63730 LES MARTRES DE VEYRE	Surface de plancher totale 146 m² après projet :
Référence cadastrale :	214 ZM 241	
Nature des Travaux :	ABRI DE JARDIN	

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 20/08/2025 par Monsieur DOUNIOL Romain,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation d'un abri de jardin ;
- sur un terrain situé 120 IMP DES SAPINIERES à LES MARTRES DE VEYRE ;
- pour une surface de plancher créée de 16 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021 et notamment le règlement de la zone Ug

Vu l'affichage en mairie, le 25/08/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu l'accord tacite de la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Archéologie Préventive - en date du 25/09/2025 ;

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 03/11/2025 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

Article 2 : Les matériaux excédentaires issus des terrassements seront impérativement évacués. Ils ne seront jamais répartis sur le terrain.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 2/12/2025

Le Maire



par délégation
ham
L'Adjoint au Maire,
Catherine PHAM